

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
Proposition d'axes de développement
Le 14 septembre 2010 à 19h30
(Ecole communale – Route de Hamoir 37 à Xhoris)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières. Il remercie les personnes qui ont exprimé leurs avis lors de la consultation que ce soit lors d'une réunion ou par l'intermédiaire d'un formulaire. Il rappelle que l'objectif de la réunion de ce jour est de présenter une première synthèse de la consultation citoyenne et des données de l'étude socio-économique mais aussi de recueillir l'avis des habitants à ce sujet. La réunion rassemble 15 personnes.

Introduction

Sarah Beaufays, agent de développement au GREOA, rappelle brièvement quelques points déjà abordés lors des réunions précédentes, pour les personnes qui n'étaient pas présentes : présentation du GREOA, rappel des principales caractéristiques d'un PCDR et des étapes de l'Opération de Développement Rural. Elle présente également quelques travaux réalisés qui répondent aux besoins énoncés lors de la consultation de la population (Lot 0).

Proposition d'axes de développement (présentation)

Benoît Houbeau, auteur de projet au GREOA, présente ensuite les 4 axes de développement proposés pour la Commune, sur base d'une analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM) (cf. Powerpoint en annexe).

Les participants sont invités à consulter le document qui leur est remis (cf. annexes) et qui synthétise les données objectives de l'étude socio-économique, la consultation de la population et l'état de la réflexion qui a mené à la rédaction des axes de développement proposés. La prise de connaissance de ce document sera utile pour la suite du processus.

L'assemblée est répartie en sous-groupes. Chacun nomme un rapporteur qui prend note des avis des participants sur les axes de développement afin de procéder à une première réflexion concernant le développement de la Commune. Ensuite les rapporteurs viennent exposer à l'assemblée les avis émis par leur groupe.

Avis des participants

Groupe 1 :

- Il manque un aspect « Mobilité » (manque de bus, de transports) qui n'apparaît pas directement dans les axes de développement.
- Au niveau économique, l'axe proposé est fort restrictif
- L'axe humain devrait être prioritaire

Groupe 2 :

- Les membres du groupe sont globalement d'accord avec les axes proposés bien qu'un tri sera certainement à réaliser plus tard. La mobilité est un élément important, notamment pour les usagers faibles et les PMR. Les chemins sont un bon moyen pour créer du lien entre les villages.
- Il est important de donner la priorité aux bâtiments publics non occupés pour la culture, des crèches..., comme par exemple à Xhoris et Burnontige.
- Le social est à favoriser.

Questions – réponses sur la suite du processus

Sarah Beaufays informe de la suite du processus et invite les participants à poser leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) jusqu'au 30 septembre 2010. Benoît Houbeau insiste sur l'importance du consensus au sein de cette commission ; la différence entre membre effectif et suppléant n'existant qu'au cas où un vote serait nécessaire. Ensuite, les participants posent différentes questions.

Comment fonctionne la CLDR ?

Il est expliqué que la CLDR est une commission qui fonctionne généralement de manière très conviviale. L'intérêt collectif prédomine et la participation à la CLDR permet de voir comment construire certains projets, est faite de visites de terrain, de rencontres parfois de certains « experts »...

Conclusion

Sarah Beaufays informe, suite à cette première réflexion sur les axes de développement de la Commune, que les avis des participants seront analysés puis transmis aux groupes de travail qui affineront ces axes de développement. F. Léonard clôture la réunion vers 21h30, remercie les participants, et rappelle que la CLDR devrait être installée d'ici fin 2010.